

BULLETIN D'INFORMATION

Décembre 2019 / Numéro 56

Sommaire

- Page 1
> Le Mot du Maire
- Page 2
> Infos Mairie
- Page 3
> Ruraconnect
- Page 4
> Animaux errants
> Association Bugey Avenir
Energies, Tous Citoyens
- Page 5
> Projet station service
> Projets de travaux sur
la commune en 2020
- Page 7
> Les déchetteries
- Page 8
> Voloristes Bugey-Sud
> La centrale villageoise
- Page 9
> La gendarmerie
- Page 10
> Association Ciné Rencontre
> Club Sportif du Valromey
- Page 11
> Raymond Juillet
- Page 12
> Manifestations

Le Mot du Maire

L'illusion démocratique

Il y a un peu plus d'un an, une majorité du conseil municipal de Champagne-en-Valromey refusait la fusion en vue d'une commune nouvelle. Décision libre et réfléchie.

Une commune a naturellement besoin de disposer de liberté de décision et d'action, une liberté couplée à la notion de devoir et surtout de responsabilité car la valeur morale d'une décision ou d'une action doit être jugée sur ses conséquences.

S'engager n'a pas pour finalité de savoir si l'on a raison ou tort, il faut surtout se demander quels pourraient être les dommages collatéraux potentiels de notre choix. Il est important d'évaluer la part de l'impulsion et la part de la réflexion dans toutes alternatives engendrées par la création de communes nouvelles.

A la liste des déconvenues que j'exposais dans le bulletin municipal de Janvier 2018, nous pouvons rajouter deux regrettables réalités à partir de mars 2020.

. La baisse considérable de la représentativité du Valromey au sein de la com.com. Bugey-Sud. De 14 représentants avant les fusions (1 par commune) notre territoire n'en comptera que 6 (2 Valromey-sur-Seran, 1 Haut-Valromey, 1 Arvière-en-Valromey, 1 Ruffieu et 1 Champagne-en-Valromey).

. La DT (Dotation Territoriale Départementale) dont bénéficient les communes de moins de 2000 habitants reste effective mais seules 5 dossiers, un par commune, seront éligibles au lieu de 14 suite au regroupement.

Il faut vivre avec son époque... oui mais pas forcément avec les principes qu'on nous impose.

Nos élites françaises semblent être fatiguées de notre vieux Pays et passent le plus clair de leur temps à transcrire en droit français les directives et règlements européens conçus par un cortège de technocrates non élus, sans mandat, sans patrie, seulement chargés d'une mission dogmatique, ce qui a pour conséquence de déstabiliser nos territoires ruraux.

Ce qui est agréable et facile n'étant pas prioritaire par rapport à ce qui me pose question, je serai à nouveau candidat aux prochaines élections municipales.

Celles et ceux d'entre vous qui, conscients des problèmes et des nécessités, éprouvent la passion d'entreprendre seront les bienvenus dans la liste.

« Pour une commune novatrice »

Joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An.

Claude JUILLET



**Elections
Municipales :
15 et 22 Mars
2020**

Infos Mairie

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h - Jeudi 8h30-12h. Accueil téléphonique à partir de 8h.
Tél : 04 79 87 61 40 - Fax : 04 79 87 55 27 - Mail : champagne-val.mairie@wanadoo.fr - Site Internet : champagne-en-valromey.fr
Fermeture du secrétariat de Mairie :
. Du 26 au 27 décembre 2019
. Du 2 au 3 janvier 2020

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires : Du lundi au vendredi 8h30-12h30, samedi 9h-12h
Tél 04 79 81 28 26
Fermeture de l'agence postale communale :
. Du 26 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus
. Du 27 avril 2020 au 02 mai 2020 inclus

OFFICE DE TOURISME DE CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

Horaires : Les jeudis et samedis 9h-12 / 14h-17h
Tél. : 04 79 87 51 04

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Mya TRANCHANT DE LOS SANTOS née le 04 Avril 2019, fille de Floren TRANCHANT et de Ylana DE LOS SANTOS domiciliés 287 route de la gravière à Poisieu
Lallya CHEVALIER née le 30 mai 2019, fille de Sébastien CHEVALIER et Katy LOUVAT domiciliés 12 lotissement La Fulie à Champagne-en-Valromey
Wyan NIOGRET né le 05 juillet 2019, fils de Angie NIOGRET domiciliée 11 rue de la Xavière à Champagne-en-Valromey
Ambre GUILLOT née le 13 octobre 2019, fille de Alexis GUILLOT et Mélanie CHOPINEZ domiciliés 67 rue du château d'eau à Lalignod
Éléna RAVET née le 27 octobre 2019, fille de Jordan RAVET et Laure SAY MILLION domiciliés 30 rue de la pièce à Champagne-en-Valromey

Félicitations aux parents et bienvenue au bébé

MARIAGES

Fabien PLACE et Gaël MARCHAND mariés le 2 mars 2019 domiciliés 86 chemin de l'église Passin

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux

DÉCÈS

Bernard BOBILLON le 2 janvier 2019
Marguerite PARIS le 10 février 2019
Claude ROUMIEUX le 05 mars 2019
Maurice CONVERT le 31 mars 2019
Jean BERGER le 30 mai 2019
Raymond JUILLET le 25 juillet 2019
Marie-Aimée DRAY le 07 août 2019

Jean-Paul CHAUVIN le 30 août 2019
Elisabeth MORET le 11 octobre 2019
Muguette WAUTERS le 24 octobre 2019
Michèle CHARVET le 06 novembre 2019
Maurice CHARVET le 18 novembre 2019
Bernard DUFOUR le 24 novembre 2019

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

La communication évolue à la Mairie de Champagne-en-Valromey.....

Pour vous informer sur les démarches administratives, la vie associative, les horaires d'ouvertures de la mairie et de l'agence Postale et une multitude d'autres informations la mairie utilise à présent différents moyens de communication. *Pensez à les consulter !*

3 outils sont mis à votre disposition gratuitement :

- . Le site internet de la commune <http://champagne-en-valromey.fr> est complet et régulièrement mis à jour.
- . Panneau Pocket, l'application de la commune téléchargeable gratuitement sur votre smartphone vous permet d'être averti sur les actualités de la commune (alerte météo, vie associative, fermeture mairie et Agence Postale Communale, logements disponibles...)
- . Le Panneau lumineux sur la place Brillat Savarin.

Ruraconnect

La commune a décidé de proposer un bureau à la disposition des personnes qui souhaiteraient télétravailler dans notre village sans être contraint de le faire à domicile. Il se situe dans l'agence postale communale de Champagne-en-Valromey.

Pour y accéder et le réserver, il suffit d'aller sur le site www.ruraconnect.fr et retrouver l'offre proposée par notre commune dans la partie « je réserve un espace ». Le système permet une réservation simple et rapide d'un montant très raisonnable (avec un système de Ticket Collaboratif qui permet notamment à l'employeur de prépayer le télétravail de ses collaborateurs).

Ce choix est motivé par notre volonté et la nécessité d'accélérer le développement du télétravail à la campagne, ceci pour plusieurs raisons :

- Travailler à la campagne est une chance, cette plateforme le rend possible et ouvre un nouvel horizon pour les salariés et de nouvelles perspectives pour votre employeur ;
- Améliorer votre qualité de vie ;
- Renforcer votre présence dans notre commune en dynamisant la vie locale.
- Réduire vos déplacements contraints
- Rompre votre isolement de télétravailleur à domicile ;
- Diminuer l'empreinte carbone par moins de déplacements pendulaires vers les villes.

Cette solution a été développée par l'Association des Maires Ruraux de France à laquelle nous adhérons dans un esprit militant, celui d'une ruralité moderne et dynamique.

rura
connect

Travailler à la campagne,
une chance, saisissez-la !



Ma commune revitalise les territoires en ré-inventant la mobilité et les permanences professionnelles dans la Mairie

www.ruraconnect.fr

AMRF
Association des Maires
Ruraux de France

Professionnels
Trouvez un espace de travail
en quelques clics !

Réservez un bureau ou une salle de
réunion, à deux pas de chez vous, pour
une demi-journée ou plus ...

01

Luttez contre l'isolement, diversifiez vos espaces de travail, participez au dynamisme local

02

Utilisez notre plateforme de mise en relation ruraconnect.fr ! C'est facile et pas cher

03

Développez votre ancrage territorial

Contact

AMRF
Association des Maires
Ruraux de France

ruraconnect@amrf.fr

04 37 43 39 80

Animaux errants

• Compétence de la CCBS

Conformément à l'article 7 de ses statuts, la CCBS assure la compétence « enlèvement des animaux errants et fourrière animale ».

Fourrière animale

La CCBS ne dispose pas de fourrière. Il n'existe donc pas de solutions organisées pour les animaux récupérés en attente de capture par la SACPA.

Prise en charge des animaux

La CCBS a signé une convention annuelle, avec l'entreprise SACPA pour la prise en charge des animaux errants et leur dépose à la fourrière de Marennes (Rhône).

La convention est forfaitaire sur la base de 0.916 € par habitant soit 38 235 € en 2019

• Le service assuré par la SACPA

Procédure

Seuls des interlocuteurs autorisés par la CCBS dans le cadre de la convention peuvent contacter la SACPA pour intervention.

Il s'agit :

- Des brigades de gendarmerie de Belley, Culoz et Lhuis
- Des sapeurs-pompiers de Belley, Artemare, Bregnier-Cordon, Culoz, Lhuis, Haut Valromey (Le petit-Abergement)
- De la police municipale de Belley ou Culoz
- De la clinique vétérinaire de la Louve à Belley
- Des communes de la CCBS

Les chats libres

Dans le cadre de cette convention, la SCAPA n'intervient pas sur les chats libres, à savoir la colonies de chats errants. Une convention pour la capture des chats errants est possible mais vu le coût très élevé pour la commune, la mairie ne peut assurer ce service.



Association Bugey Avenir Energie Tous Citoyens

L'association Bugey Avenir Energies, Tous Citoyens informe et conseille les propriétaires, locataires, résidents secondaires et élus pour que chacun puisse comprendre les enjeux et refuser le déploiement contraint des Linky. Elle organise régulièrement des réunions d'information.

La prochaine conférence aura lieu :

jeudi 30 janvier 2020 à 19h à la Maison des Sociétés de Belley

Contact : bugeyavenirenergies@gmail.com - f STOP LINKY 01 Bugey Sud

voir le site national de la Plateforme opérationnelle anti-Link : www.poal.fr

Projet station de Champagne en Valromey

La société CHARVET LA MURE BIANCO souhaiterait se porter acquéreur du fonds de commerce de la station de Champagne en Valromey afin d'apporter la modernisation nécessaire à ce point de vente.

Travaux envisagés

- Mise en conformité de l'îlot de distribution pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (Ilot PMR)
- Remplacement de tout le matériel de distribution
- Mise en place de 2 automates acceptant les cartes bleues et les cartes GR
- Mise en conformité sécurité de la station (ajout de la téléalarme et d'un système de vidéo surveillance)
- Relooking complet de la station qui passera aux couleurs TOTAL

Coût global de l'investissement : 60 000 euros
Travaux prévus en mars 2020



Franck Villier

Projets de travaux sur la commune en 2020

Centre village

Dans le cadre de la revitalisation du centre bourg, il est prévu la transformation de 3 logements existants en 1 commerce et 4 logements locatifs.

Les marchés publics sont donnés pour un coût HT de 738 054€HT et les travaux devraient démarrer courant janvier. Le délai prévisionnel d'exécution est évalué à 18 mois.

Stade municipal

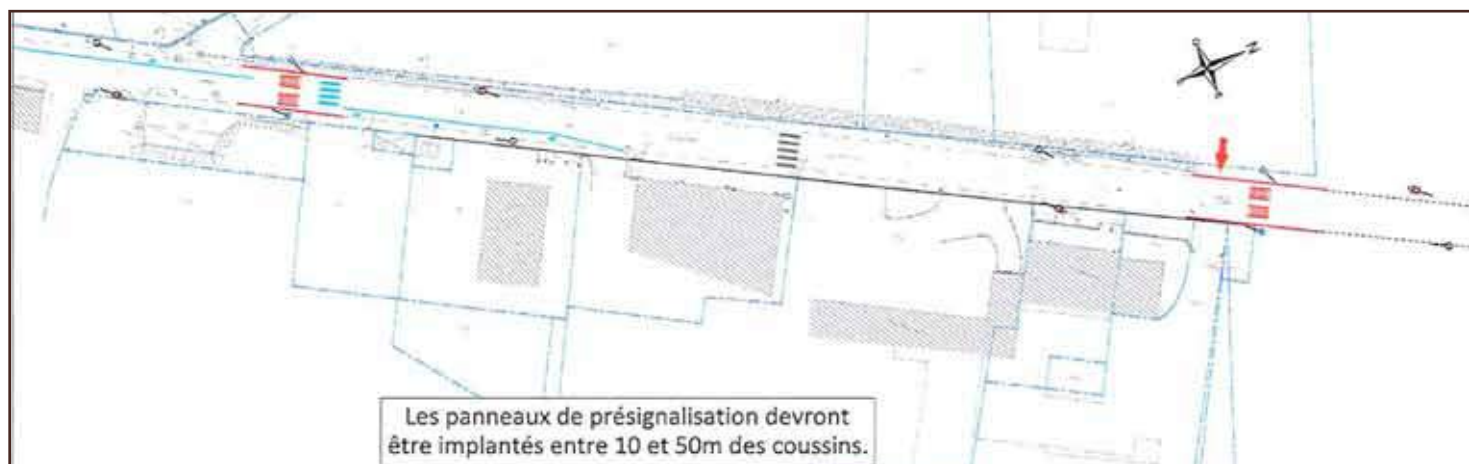
Mise en conformité des vestiaires et création d'un Club House. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 251 870€ HT. Des dossiers de demande de subventions ont été déposés au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et au titre du Fond d'Aide des Football Amateurs (FAFA).

Le permis de construire a été accordé et les travaux devraient démarrer au cours du 1er semestre 2020.

Travaux de sécurisation routière

Route du Col de Richemont

Pose de 2x2 coussins avant la gendarmerie en venant de Charron et avant les points d'apport volontaires en venant du centre avec un marquage au sol important. L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain finalise le coût prévisionnel qui devrait avoisiner les 35 000€HT.



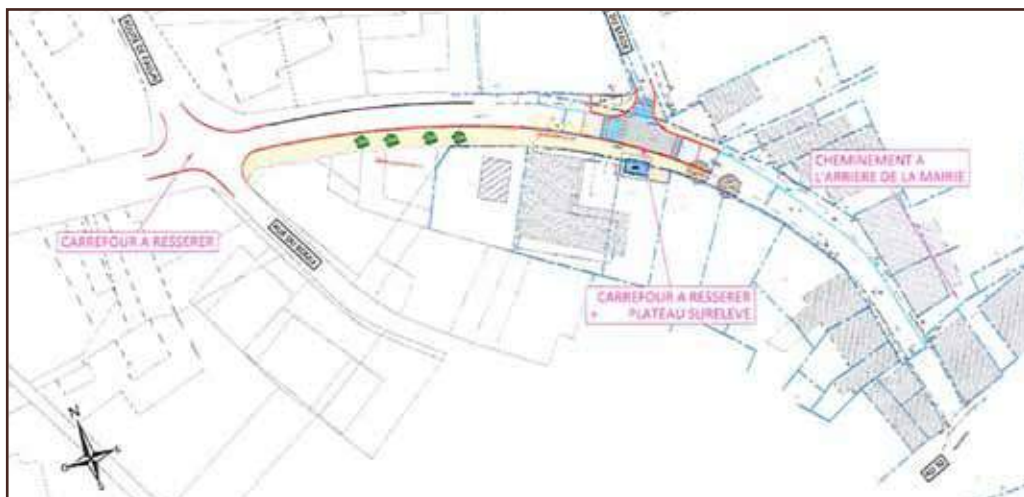
Les panneaux de présignalisation devront être implantés entre 10 et 50m des coussins.

Rue de la pièce

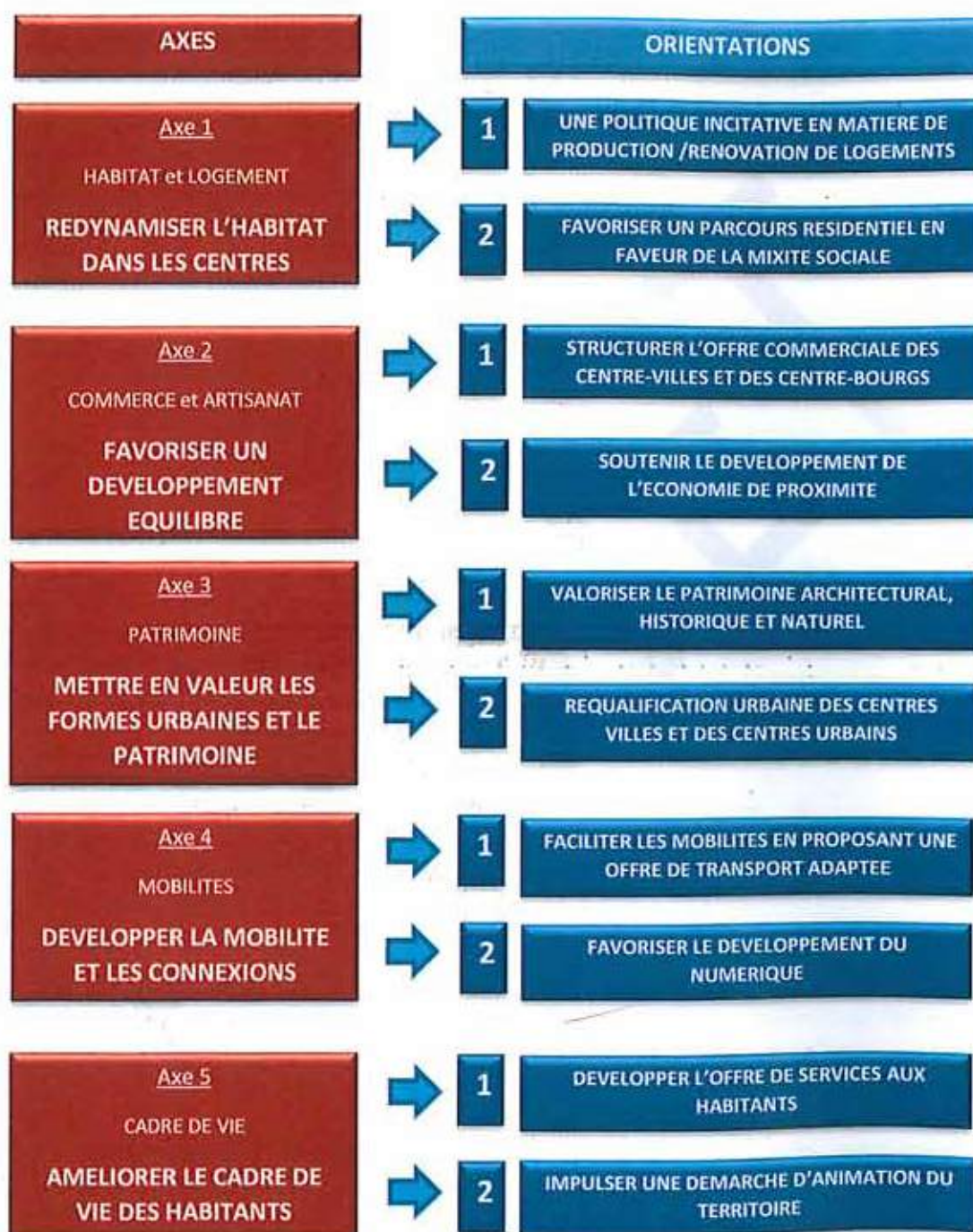
Rétrécissement de la chaussée, pose d'un plateau surélevé et trottoir. L'agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain finalise le coût prévisionnel qui devrait avoisiner les 100 000 € HT

Tous ces travaux démarreront au cours du 1er semestre 2020.

Régine TARDY



L'opération de Revitalisation Territoriale (ORT) recouvre plusieurs domaines sur lesquelles nous travaillerons en 2020.



LES DÉCHETTERIES SE MODERNISENT

Nouveau dispositif d'accès aux déchetteries
de Belley, Culoz et Virieu-le-Grand !

**EN AVRIL 2020, L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES
DE BELLEY, CULOZ ET VIRIEU-LE-GRAND
SE FERA PAR LECTURE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION.**

Dans le cadre du plan de sécurisation et de mise aux normes des trois déchetteries de son territoire, la communauté de communes Bugey Sud met en place un contrôle d'accès aux déchetteries par lecture de plaque d'immatriculation. Cette gestion automatisée des accès a déjà fait ses preuves dans de nombreuses collectivités voisines : Grand Chambéry, Les Balcons du Dauphiné, la Plaine de l'Ain, le Pays Voironnais...

Améliorer et moderniser le fonctionnement des déchetteries, tel est l'enjeu de ce nouveau dispositif !

Fluidifier le temps d'attente à l'entrée des déchetteries et la circulation sur le quai, sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules sur le quai, et accompagner les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des gardiens sont les principaux objectifs de ce plan de modernisation des déchetteries. Grâce à ce dispositif, la communauté de communes va aussi simplifier la facturation pour les professionnels qui, selon la loi, doivent prendre en charge financièrement le coût de la collecte et du traitement de leurs déchets.

**TOUS LES USAGERS, PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS,
DOIVENT S'INSCRIRE AU PRÉALABLE POUR ÊTRE RECONNUS
ET PERMETTRE L'OUVERTURE DES BARRIÈRES.**

Les accès aux déchetteries seront fermés par une barrière. Une caméra lira les plaques d'immatriculation et autorisera l'accès au véhicule s'il est enregistré. **L'accès aux déchetteries restera réservé exclusivement aux particuliers et professionnels domiciliés sur le territoire de la communauté de communes Bugey Sud.**

MODALITÉS D'ACCÈS POUR LES PARTICULIERS

L'accès **restera gratuit** pour les particuliers dans la limite de 52 passages par an par foyer, avec un dépôt de 2 m³ maximum par passage. Pour s'inscrire et enregistrer son véhicule, deux possibilités :

- **Inscription sur internet** : se connecter sur le site www.bugeysud-trimax.fr et suivre le lien dans le menu « déchetteries » sur la page « les contrôles d'accès ».
- **À l'accueil de la communauté de communes Bugey Sud uniquement pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire en ligne.** Se rendre à l'accueil au n°55 Grande Rue à Belley pendant les horaires d'accueil du public qui sont de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi, et de 9h à 11h30 le mercredi.

Liste des pièces à fournir pour l'enregistrement des véhicules des particuliers :

- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
- une copie de la carte grise de chaque véhicule du foyer

MODALITÉS D'ACCÈS POUR LES PROFESSIONNELS

L'accès **sera payant** pour les professionnels dès le 1er m³.

Ils devront **s'acquitter d'une redevance spéciale** en contactant le service Trimax de la communauté de communes Bugey Sud par téléphone au **04 79 81 01 99**.

Liste des pièces à fournir pour l'enregistrement des véhicules des professionnels :

- un justificatif de domiciliation daté de moins de 3 mois
- une copie de l'extrait Kbis
- une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires

LES DATES À RETENIR :

- **Octobre 2019** : installation du dispositif dans les trois déchetteries Belley, Culoz, et Virieu-le-Grand.
- **Début novembre 2019** : ouverture des inscriptions pour enregistrer les véhicules.
- **Début avril 2020** : contrôle d'accès par lecture de plaques effectif. L'accès sera autorisé une première fois sans être inscrit mais il sera refusé les passages suivants.



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Communauté de communes Bugey Sud - Service TRIMAX
www.bugeysud-trimax.fr ou tel. 04 79 81 41 05 [choix n°4]

Valoriste Bugey Sud, Atelier Chantier d'Insertion, Magasin Solidaire

Plusieurs enjeux caractérisent notre activité.

Un enjeu majeur sur le plan de l'insertion professionnelle : Nous avons embauché 12 salariés polyvalents en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion de 26 h et 4 encadrants à temps plein.

Un enjeu essentiel sur le plan social : Les salariés sont accompagnés durant leur parcours au sein de VBS dans la préparation de leur projet professionnel afin de favoriser leur retour à l'emploi. Le magasin solidaire permet la possibilité de réaliser des achats à prix très modérés.

Un enjeu sociétal sur le plan de l'environnement : la recyclerie a pour mission de collecter, trier, valoriser, vendre des objets destinés initialement à la déchèterie.

Un enjeu sur le plan économique : Pour la Communauté de Commune de Bugey Sud en réduisant le coût de l'enfouissement ou d'incinération du gisement. La recyclerie participera à la redynamisation du centre-ville.

Pourquoi adhérer à l'association VBS ?

Vous avez envie de participer à la vie de l'association et nous aider à la faire fonctionner, venez nous rejoindre.

Etre adhérent à la recyclerie VBS, c'est soutenir notre association financièrement. Le montant de la cotisation s'élève à la somme de 5 € pour l'année.

C'est s'investir à nos côtés dans nos multiples activités en devenant bénévole.

C'est participer à tous les événements internes à la recyclerie, Assemblée Générale, ventes à thèmes, marché solidaire, café seniors, présence sur les déchèteries, trier, collecter, valoriser, vendre etc...

C'est nous rejoindre dans une ambiance agréable pour qu'ensemble nous développons encore plus d'ateliers.

La recyclerie est en mouvement constant, nous recherchons régulièrement des bénévoles qui souhaitent apporter leur savoir-faire et le transmettre en accordant un peu de leur temps à l'association.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du magasin :

Mardi : 9h-12h et 14h-17h30

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-12h et 14h-17h30



Notre association à but non lucratif, travaille avec les dons des personnes qui favorisent l'économie sociale et circulaire. Venez nous rendre visite, nous vous réservons le meilleur accueil.

Pour nous joindre : 6 rue des Bains, 01300 BELLEY - contact@vbsrecyclerie.fr - Tél : 04.79.87.10.66

La centrale villageoise

Les centrales villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire.

Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social etc...)

Les centrales villageoises fonctionnent en réseaux au sein d'associations et partagent un modèle commun, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et de services.

En clair vous disposez d'un toit potentiellement producteur d'électricité photovoltaïque, le collectif vous signe un bail et vous percevez un loyer.

Vous souhaitez investir dans la centrale villageoise, vous achetez des parts qui seront rémunérées en fonction des résultats et suivant la règle fixée par le collectif. Pour les centrales en activité celle-ci se situe en moyenne entre 1 et 3 % (livret A 0.75%...)

Ou encore vous disposez d'un toit et vous souhaitez investir, vous percevrez un loyer pour votre toit et des dividendes pour vos parts.

L'ensemble de la production électrique sera vendu à un opérateur (ENEDIS, ENERCOOP ...) et le fruit de cette vente servira à payer les frais engagés (remboursement d'emprunt, frais de gestion, location des toits, ...) ainsi que les mises en réserve destinées à financer d'autres projets et à verser les dividendes dans la limite définie par le collectif.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter NECBugey@centralesvillageoises.fr



Contre les cambriolages, les bons réflexes !

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23



**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

Gendarmerie de Champagne-en-Valromey
148 Rue de Charron
01260 Champagne-en-Valromey
Téléphone : 04 79 87 60 05

www.interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris

@Place_Beauvau

www.facebook.com/ministere.interieur





Ciné Rencontre

Ciné-Rencontre a été créé il y a 20 ans, dans le but de développer une culture cinématographique en milieu rural et de susciter du lien autour du grand écran.

Cette association, composée de 10 bénévoles, organise une projection hebdomadaire de films grand public, en alternance avec des productions « Art et Essai », dans une ambiance conviviale, à la maison de pays (SIVOM) de Champagne en Valromey. Pour cela, elle fait appel à l'association « CINEBUS », cinéma itinérant des 2 Savoies qui a étendu son rayon d'action à notre région.

D'autres animations sont organisées :

- . programmation mensuelle adressée aux enfants
- . programme « Ecole et Collège et Cinéma »
- . partenariat avec diverses associations du Valromey
- . un Festival annuel : « 4'Z Arts au cinéma » pour l'année 2020 : Danse, Musique, Peinture et Littérature.

Ne faisant aucun bénéfice sur les entrées (reversées aux distributeurs et au CNC via Cinébus),

Son fonctionnement est financé uniquement par les adhésions, les dons (commerçants et artisans) et les subventions des communes Valromeysanes auxquelles participe généreusement « Champagne en Valromey ».

ASSOCIATION CINÉ-RENCONTRE Maison de Pays, 3 place Brillat Savarin, 01260 Champagne en valromey

Jacques Fournel



Une nouvelle année au CS Valromey

Le **CS VALROMEY** continue son chemin et grandit petit à petit, le nombre de licenciés à encore augmenté, nous avons 120 licences d'enregistrées sans compter nos vétérans qui se retrouvent tous les vendredis soir pour un petit match entre eux.

L'équipe dirigeante n'a pas beaucoup changée, seul l'éducateur de la catégorie U13 à changer, Fabien BRASSART a prit les commandes de la catégorie.

La mairie de CHAMPAGNE a accepté notre projet de Clubhouse & rénovation des vestiaires, les travaux vont débuter courant de l'année prochaine, un grand merci à la municipalité.

Du côté sportif nous avons des équipes engagées dans les catégories U7, U9, U11, U13, U15 & Séniors, à noter que l'équipe U15 est encore montée d'un niveau cette année.

Nous tenons à remercier l'ESAT de VIRIEU LE PETIT pour la salle multi activités l'hiver pour les entraînements.

Nous tenons à remercier les Etablissements JUILLET pour le prêt du terrain à côté du stade pour pouvoir nous entraîner et éviter d'endommager le stade municipal.

Merci à tous
Sportivement

Arnaud Martinand



Hommage à Raymond Juillet

Raymond Juillet naît le 23 Avril 1923 au hameau de Saint Maurice.

Il fréquente l'école de Charancin et obtient son certificat d'études à 14 ans puis intègre le collège du Bugey à Belley.

A 16 ans, il vient travailler avec son père, commerçant en bestiaux, et apprend à dresser les bœufs pour les travaux agricoles.

. En 1943, il vient grossir les rangs du Maquis de la Lèbe, Corlier, Ruffieu pour éviter le Service de Travail Obligatoire en Allemagne, là il est chargé du ravitaillement, du renseignement et du courrier.

. En 1944, il rejoint les Forces Françaises de l'Intérieur.

. De 1945 à 1946, il effectue son service militaire dans le Tyrol après avoir été incorporé à Fort Lamotte à Lyon.

. En 1948, il épouse Lucienne Thomas à Rossillon. De cette union naîtront quatre enfants : Anne-Marie, Marcel, Claude et Gisèle.

Cette même année, il crée son entreprise de commerce de bétail.

. De 1959 à 1963 il sera membre du conseil municipal de Rossillon.

. Le 3 Février 1963 il s'installe à Champagne-en-Valromey.

. En 1968, il dynamise son entreprise en exportant de jeunes animaux en Italie.

. En 1975 et jusqu'en 1986, il est élu Président de la Commission Import-Export et Président adjoint de la Fédération Nationale des Commerçants en bestiaux de France et devient membre du bureau de l'Union Européenne du Commerce de Bétail et de Viande.

. De 1986 à 1991, il est nommé aux fonctions de Conseiller du Commerce Extérieur de la France par le Ministère du Commerce Extérieur et devient membre de cet organisme.

. En 1988, il prend sa retraite professionnelle et en 1989, il est élu maire de Champagne-en-Valromey et président du Conseil d'Administration de l'EHPAD. Il y restera jusqu'en 2008.

Durant ces 19 années, assisté de précieux collaborateurs dont il avait su s'entourer au cours des différents mandats, il fut l'initiateur de nombreuses acquisitions et réalisations. Parmi tous ces projets réalisés, on peut citer :

. Le rachat de magasins grande rue qui accueillent actuellement une épicerie, un salon de coiffure et 4 logements.

. Le rachat de terrains pour y créer le lotissement des Andes, l'actuel Gamm Vert, l'école élémentaire.

. La construction de la Poste qui est actuellement communale, du four au camping, de différents logements, du parking qui porte son nom.

. La rénovation de la piscine municipale

. L'installation après de longues démarches, du Docteur Montecchio sur la commune.

Raymond Juillet a reçu le diplôme d'honneur aux anciens combattants de l'armée française, il a été président de l'Amicale des Résistants du Valromey dont il a porté le drapeau lors de nombreuses cérémonies et commémorations militaires.

Il était très impliqué dans la mémoire de la Résistance et des maquis de l'Ain et du Haut-Jura et ne manquait jamais une assemblée générale de l'association ne les rendez-vous dans les hauts lieux de la Résistance.

Il a été décoré de la médaille du Mérite agricole en 1986, il a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en 2005 et depuis décembre 2008, par arrêté du Préfet, il était Maire Honoraire.

Sa philosophie, acquise à l'école de la vie, bien ancrée dans l'esprit des femmes et des hommes de la terre de son époque, avait fait de lui un homme de cœur et de principes, respectueux des valeurs de travail, d'engagement et de sens du devoir.



Manifestations 1er semestre 2020

Janvier

25 janvier : **Concours de belote** du Sou des Ecoles de Champagne à Vieu en Valromey

26 janvier : **Repas de la Saint Cochon** à Passin par le Comité d'Animation de Passin

Février

9 février : **Portes ouvertes de ValMuse** à la Maison de Pays à Champagne

Mars

1er mars : **Repas tartiflette et après-midi récréative** à Passin par le Comité des fêtes de Passin

14 et 15 mars : **Festival de Ciné rencontre** à la Maison de Pays

21 mars : **Buffet des donneurs de sang** à la Maison de Pays

22 mars : **Loto du sou des Ecoles de Champagne** à la Maison de Pays

28 mars : **La course du coeur** organisée par l'association Trans-Forme fait étape à Champagne-en-Valromey.



Avril

5 avril : **Loto de Montessori** à la Maison de Pays

Lundi 6 avril à 17h : **Projections de films palestiniens** par Ciné rencontre

samedi 18 avril : **Gratiféria**

Mardi 21 avril : **Collecte de sang** de 11h30 à 18h à la Maison de Pays

Mai

Samedi 9 mai : **Concert** organisé par Le Bistrot à la Maison de Pays à 20h30

Dimanche 17 mai : **La Valromeysanne** organisée par Valromey Cyclo

Juin

Samedi 13 juin à partir de 14h : **Musique et Cinéma** par Ciné Rencontre

Cérémonie des Voeux
samedi 11 janvier à 18h30 à la Maison de Pays

Ont participé à la rédaction du bulletin municipal :

Claude JUILLET, Régine TARDY, Delphine La Batie, Franck Villier, Marcelle Gaillard, Jacques Fournel, Arnaud Martinand

Responsable de publication : Claude JUILLET

Création graphique et réalisation : Global Design - Impression : ODYNEO

Joyeux Noël & Belle Année 2020 !